

RECTIFICATIFS

Rectificatif au règlement (CE) n° 830/2005 de la Commission du 30 mai 2005 modifiant, pour la cinquième fois, le règlement (CE) n° 1763/2004 du Conseil instituant certaines mesures restrictives à l'appui d'une mise en œuvre effective du mandat du Tribunal pénal international de l'ex-Yougoslavie (TPIY)

(«Journal officiel de l'Union européenne» L 137 du 31 mai 2005)

Page 24, à l'article 2:

au lieu de: «Le présent règlement entre en vigueur le jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne.*»

lire: «Le présent règlement entre en vigueur le 8 juin 2005.»
